

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00045 Numéro SIREN : 529 596 066 Nom ou dénomination : A.R.F. - ASSISTANCE ET REPRESENTATION FISCALE

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2019 sous le numéro de dépôt 2887

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.F.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 15 Allée des Lys 51450 BETHENY		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * 5 2 9 5 9 6 0 6 6 0 0 0 1 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le 31 01 06 2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	493		
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	852 523		
Immobilisations en cours AV		AW				
Avances et acomptes AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
	Autres participations CU	CV				
	Créances rattachées à des participations BB	BC				
	Autres titres immobilisés BD	BE				
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières * BH	BI				
TOTAL (II) BJ		1 868	BK	1 345	523	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	120		
		Autres créances (3) BZ	CA			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	26 644			
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI				
	TOTAL (III) CJ	26 764	CK	26 764		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		28 632	1A	1 345	27 286	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SAS A.R.F.		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000.....)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	9 795		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 883		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (II)		DL	13 778		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 003		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY	771		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	10 734			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	13 508		
Écarts de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	27 286		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 508			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.R.F.</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue	FD		FE	FF			
			FG	7 824	FH	FI	7 824	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 824	FK	FL	7 824		
	Production stockée *			FM				
	Production immobilisée *			FN				
	Subventions d'exploitation			FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP				
	Autres produits (1) (11)			FQ				
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 824		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 570	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	282	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	419	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 273	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 551	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 551	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.R.F.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	135	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	135	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(135)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	533	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 824	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 941	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 883	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	PV AMENDE			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SAS A. R. F.										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
										3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	493	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX					
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 375	LC		LD					
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	1 375	LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V					
TOTAL IV						1Q		1R		1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 868	0H		0J					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *, ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D0				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	493	IX	493			
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	1 375	MT	1 375	MU	1 375		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NG	1 375	NH	1 375	NI	1 375	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations						I0		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV						I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K		0L	1 868	0M	1 868		

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 0 0 6 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.F.Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.R.F.</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	449	PF	44	PG		PH	493		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	477	QM	375	QN		QO	852		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	477	QV	375	QW		QX	852		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	926	ØP	419	ØQ		ØR	1 345		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant (NW - NY)			NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE	UF		
	— financières	UG	UH		
	— exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.R.F.</u>										Néant ☐ *			
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	120		120						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR									
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	120	VU	120	VV					
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B				ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	1 500		1 500						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B									
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	533		533							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	164		164							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	74		74							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	503		503						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	10 734		10 734						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	13 508	VZ	13 508						
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	503				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.F.		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/01/2018				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	2 883			
			de son conjoint				WB				
			moins part déductible *				WC				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	XW	135			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17	533			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18			
			- imposées au taux de 0 %					ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
							TOTAL I	WR	3 551		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
			- imposées au taux de 0 %					WH			
			- imposées au taux de 19 %					WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF	
	Pôle de compétitivité dans CICE (Art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		Z1	XG			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XL	3 551	XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	3 551	XO			

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.R.F.</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.R.F.</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 153		Dividendes		ZD	3 153			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	ØF	3 153		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG				
								TOTAL II	ZH	3 153	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	19			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ				
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	3 551			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	3 570			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	152			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	130			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	282			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	1 567			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	256			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *						ØB				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé *				XP						
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
RÉGIME DE GROUPE *	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA						
	Plus-values à 15 %				JK						
	Plus-values à 19 %				JM						
	Groupe : résultat d'ensemble				JD						
	Plus-values à 15 %				JN						
Plus-values à 19 %				JP							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH							
N° SIRET de la société mère du groupe				JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

A. R. F.
ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION FISCALE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 15, allée des Lys - 51450 BETHENY
RCS REIMS 529 596 066

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant le premier exercice clos le 30 juin 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 30/06/2018, le chiffre d'affaires subit une légère baisse de 9.21 % par rapport à l'exercice précédent, soit 7.824 € contre 8.619 € pour l'exercice précédent.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICE	TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS	DETTE A MOINS DE 30 JOURS	DETTE DE 30 A 60 JOURS	DETTE A PLUS DE 60 JOURS
30/06/2015	Néant	-	-	-
30/06/2016	Néant	-	-	-
30/06/2018	Néant	-	-	-

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

La progression du chiffre d'affaires reste l'objectif principal pour l'exercice ouvert le 1er juillet 2018.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30 juin 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PLAN D'OPTION ET DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-184 du Code de commerce, nous vous rendons compte dans un rapport spécial joint au présent rapport, qu'aucun plan d'option et de souscription ou d'achat d'actions n'a été émis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de ce premier exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7.824 € contre 8.619 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation est nul comme pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3.570 € contre 3.960 € pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 282 € contre 138 € pour l'exercice précédent

A la clôture de l'exercice, la société n'emploie pas de salarié.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4.273 € contre 4.901 € pour l'exercice précédent et le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.551 € (3.718 € pour l'exercice précédent).

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés de 533 € contre 558 € pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se caractérise par un bénéfice de 2.883 € contre 3.153 € pour l'exercice précédent.

Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la Société.

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE	EXERCICE CLOS LE 30/06/2017	EXERCICE CLOS LE 30/06/2018
Total actif immobilisé	942€	523 €
Total actif circulant	98.840 €	26.764 €
Total endettement	88.886 €	13.508 €
Total provisions pour risques et charges	0 €	0 €
Capitaux propres	10.895 €	13.778 €
Dont résultat net	3.153 €	2.883 €

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2.883 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte autres réserves.

Nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 13.778 €.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis la création de la Société par Actions Simplifiée.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

- Rémunération du Président

Le Président ne perçoit aucune rémunération.

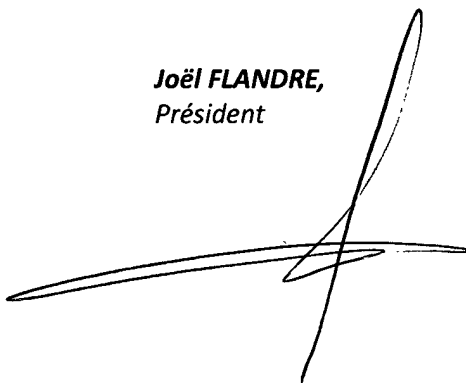
- Filiales et Participations

En vertu de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous indiquons que notre société n'a acquis ou n'a souscrit au cours de cet exercice, aucune participation dans une autre société, et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale, ni participation significatives.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Président, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Joël FLANDRE,
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke and a vertical stroke that loops around the end of the horizontal one.

A. R. F.
ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION FISCALE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 15, allée des Lys
51450 BETHENY
RCS REIMS 529 596 066

TABLEAU FINANCIER DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Tableau financier	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018
Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nombre d'actions ordinaires	100	100	100	100	100
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires hors taxes	5 864	5 178	6 186	8.619	7.824
Résultat avant impôts, participation, dotation	1 174	1 303	5.280	4.513	3.835
Impôt sur les bénéfices	125	195	739	558	533
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation et dotation	708	1.108	4.188	3.153	2.883
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Par action - résultat après impôts et participation, avant dotation	10,49	13,58	48.33	39.55	33.02
Par action - résultat après impôts et dotation	10,49	11,08	41.88	31.53	28.83
Par action - résultat distribué	0	0	0	0	0
Effectif moyen des salariés de l'exercice	0	0	0	0	0
Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
Cotisations sociales et avantages sociaux	0	0	0	0	0

A. R. F.
ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION FISCALE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 15, allée des Lys
51450 BETHENY
RCS REIMS 529 596 066

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RESOLUTION

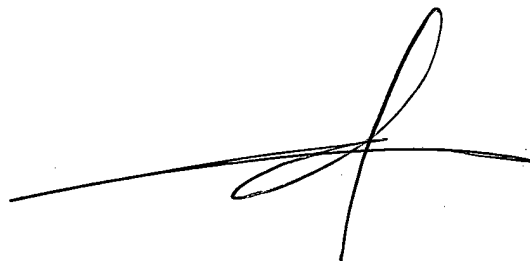
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.883 €, en totalité au compte " autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28/12/2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Pour extrait certifié conforme,
Joël FLANDRE,
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop and a vertical stroke crossing it.